Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 12 août 2019 à 19 h 00, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-08-12-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée:

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:00 ;

Adoptée à l'unanimité.

2019-08-12-002 Demande de dérogation mineure pour le 251, 25e avenue lot 4 565 161

Explication de la demande :
L'agrandissement d'un garage commercial au 251, 25e Avenue, de 10,66 mètres par 3,96 mètres ne respectant pas la disposition du règlement de zonage portant le numéro 401, à l'article 13.6 concernant l'extension d'un usage dérogatoire d'un maximum de 50%.

La dérogation est donc de porter le pourcentage à 70% par rapport à la superficie bénéficiant de droits acquis.

Demandeur présent, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU favorable à la demande.

2019-08-12-003 Demande de dérogation mineure pour le 1648, Place Lafrance lot 4 564 768

Explication de la demande :
Le lotissement d'un lot au 1648, Place Lafrance ayant une superficie de 1527,9 mètres carrés afin de le réduire à 1309,5 mètres carrés ne respectant pas les dispositions spécifiques du règlement de lotissement portant le numéro 402, à l'article 3.3 édictant les dimensions des nouvelles subdivisions.

La dérogation est donc de réduire un lot dérogatoire de 218,4 mètres carrés.

Demandeur présent, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU **favorable** à la demande.

2019-08-12-004 **Fermeture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée:

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19:15;

Adoptée à l'unanimité

_____	_____
Jacques Lavallée, maire	Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 12 août 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2019-08-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M Guy Chamberland:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de juillet 2019

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de juillet 2019;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'adopter le rapport des permis émis du mois de juillet 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-004 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet 2019**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet 2019, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-005 **Présentation et dépôt du rapport financier 2018**

CONSIDÉRANT que le vérificateur financier de la Municipalité, M. Gérard Berleur, a déposé une copie du rapport des états financiers de la Municipalité, pour la fermeture de l'année financière 2018;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel:

Que les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport financier pour la fermeture de l'année 2018, par M. Gérard Berleur.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-006 **Décisions des demandes de dérogation mineure :**

2019-08-006.001 **Décision concernant la demande de dérogation mineure du 251, 25e avenue lot 4 565 161**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du 251, 25e avenue lot 4 565 161;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement d'un garage commercial au 251, 25e Avenue, de 10,66 mètres par 3,96 mètres ne respectant pas la disposition du règlement de zonage portant le numéro 401, à l'article 13.6 concernant l'extension d'un usage dérogatoire d'un maximum de 50%. La dérogation est donc de porter le pourcentage à 70% par rapport à la superficie bénéficiant de droits acquis.

CONSIDÉRANT que l'agrandissement servira à un usage complémentaire de l'usage commercial soit un espace de bureau et une toilette;

CONSIDÉRANT que des croquis de construction et/ou architecturaux ont été présenté;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU sont **favorables** à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

D'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-006.002 **Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1648, Place Lafrance lot 4 564 768**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du 1648, Place Lafrance lot 4 564 768;

CONSIDÉRANT le lotissement d'un lot ayant une superficie de 1527,9 mètres carrés afin de le réduire à 1309,5 mètres carrés ne respectant pas les dispositions spécifiques du règlement de lotissement portant le numéro 402, à l'article 3.3 édictant les dimensions des nouvelles subdivisions. La dérogation est donc de réduire un lot dérogatoire de 218,4 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que la demande a pour but d'installer une conduite d'installation septique jusqu'à la rivière et ce, au bénéfice du 1646 place Lafrance;

CONSIDÉRANT que toutes les marges de recul minimales sont respectées;

CONSIDÉRANT que l'opération permettra la mise aux normes de l'installation septique située au 1646, place Lafrance;

CONSIDÉRANT que l'opération vise à agrandir un lot dérogatoire (1646 place Lafrance);

CONSIDÉRANT que les membres du CCU sont **favorables** à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

D'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-007 **Contrat de déneigement**

CONSIDÉRANT que le contrat de déneigement avec l'entrepreneur 9385-2002 Québec Inc. a été accordé que pour 1 an, en raison de la non remise du cautionnement d'exécution pour la durée totale du contrat, soit 3 ans;

CONSIDÉRANT que pour la saison hivernale 2019-2020, la Municipalité doit procéder par appels d'offre;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser l'envoi des appels d'offre par voix d'invitation aux entrepreneurs locaux, en demandant des prix sur 3 années consécutives.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-008 Acquisition de terrains pour le quai Ryan

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire acquérir les terrains adjacents au quai Ryan, afin d'en améliorer l'accès ainsi que pour développer le projet de pêche récréative;

CONSIDÉRANT qu'une subvention est en attente et qu'une offre a été présenté au propriétaire desdits terrains, selon l'entente préliminaire entre les parties;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'entériner l'offre et de mandater, le Directeur général, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-008.001 Offre de services – Projet de stations nautiques sur le Richelieu

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pour projet de développer une destination touristique autour de la rivière Richelieu (vélo-volant, parcours nautique, pêche récréative…);

CONSIDÉRANT que des relevés topographique et bathymétriques ainsi que la rédaction des demandes d'autorisation en environnement sont exigés pour un tel projet;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

De mandater la firme FNX-INNOV pour l'accompagnement professionnel en environnement et d'autoriser, le Directeur général, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-009 Dossier Place Quoibion (tolérance hauteur plancher)

CONSIDÉRANT la modification du règlement numéro 401, soit le règlement 401-17 article 4.12 intitulé « Architecture et apparence extérieure des constructions »;

CONSIDÉRANT que ce dernier stipule que le plancher du rez-de-chaussée ne doit excéder de plus d'un mètre soixante-cinq (1,65 m) le niveau du centre de la rue située en façade. Si le niveau du centre de la rue est plus bas que celui de la cote de la crue de récurrence de 100 ans, le plancher du rez-de-chaussée ne doit excéder de plus d'un mètre soixante-quinze (1,75 m) la cote de la crue de récurrence de 100 ans;

CONSIDÉRANT que la résidence située au 1884, Quoibion présente une irrégularité de 1 cm, concernant la hauteur du plancher du rez-de-chaussée;

Il est proposé par M. Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Lebel

D'accepter l'irrégularité de 1cm et d'en informer les propriétaires par écrit et d'insérer une copie de la lettre dans le dossier de propriété pour les transactions futures.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-010 Dépenses du mois de juillet 2019 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de juillet 2019 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle appuyé par Mme Nathalie Bonneville:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de juillet 2019 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2019-08-011 Correspondance :

Dépôt d'une pétition de Mme Marie-Marthe Véronneau pour enlever l'arrêt situé à l'entrée du 1247, rang St-Louis. Pour le moment le conseil maintient le statu quo.

2019-08-011.1 Contribution pour la Fête de Sainte-Anne

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande de contribution du Sanctuaire de Ste-Anne pour la fête de Sainte-Anne qui a eu lieu le 26 juillet dernier;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée:

Que les membres du Conseil autorisent le versement de contribution au montant de 300 $ pour la fête de Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

2019-08-012 Varia

2019-08-013 Période de questions

2019-08-014 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 20:15.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général